

1. DENOMINATION DU MEDICAMENT

TIPUREX, solution buvable en gouttes

2. COMPOSITION QUALITATIVE ET QUANTITATIVE

Rhus toxicodendron 6 DH..... 0,950 mg
Pour 1 mL de solution.

Excipient à effet notoire : éthanol alcool 51 % (V/V).

Pour la liste complète des excipients, voir rubrique 6.1

3. FORME PHARMACEUTIQUE

Solution buvable en gouttes.

Solution claire et incolore.

4. DONNEES CLINIQUES

4.1. Indications thérapeutiques

Médicament homéopathique, réservé à l'adulte traditionnellement utilisé dans le traitement des douleurs rhumatismales des os, du périoste, des articulations, des tendons et des muscles, ainsi que des suites de blessures et de surmenage physique.

4.2. Posologie et mode d'administration

Posologie

Médicament réservé à l'adulte.

- 5 gouttes toutes les demi-heures ou toutes les heures, avec un maximum de 6 fois par jour.
- Espacer les prises dès amélioration.
- La durée du traitement doit être limitée à une semaine. Au-delà, un avis médical est nécessaire.

Mode d'administration

Voie orale.

Les gouttes se prennent à distance des repas et avec une quantité suffisante de liquide.

4.3. Contre-indications

- Hypersensibilité à la substance active ou à l'un des excipients mentionnés dans la rubrique 6.
- Alcoolisme.
- Enfants et adolescents de moins de 18 ans.

4.4. Mises en garde spéciales et précautions d'emploi

Ce médicament contient 51 % de vol d'éthanol (alcool), c'est-à-dire jusqu'à 780 mg d'éthanol par ml, ce qui équivaut à 4,25 ml de bière ou 10,2 ml de vin.

L'utilisation de ce médicament est dangereuse chez les sujets alcooliques et doit être prise en compte chez les femmes enceintes ou allaitant, les enfants et les groupes à haut risque tels que les insuffisants hépatiques ou les épileptiques.

4.5. Interactions avec d'autres médicaments et autres formes d'interactions

Sans objet.

4.6. Fertilité, grossesse et allaitement

En raison de la présence d'alcool, ce médicament est déconseillé pendant la grossesse et l'allaitement.

4.7. Effets sur l'aptitude à conduire des véhicules et à utiliser des machines

Sans objet.

4.8. Effets indésirables

Chez les personnes sensibles, des irritations de la bouche, de la gorge et de l'appareil gastro-intestinal peuvent survenir pouvant être accompagnées de nausées, vomissements, diarrhée, sensations de vertiges, obnubilation et inflammations cutanées. Il convient alors d'arrêter immédiatement la prise du médicament et de consulter un médecin.

Déclaration des effets indésirables suspectés

La déclaration des effets indésirables suspectés après autorisation du médicament est importante. Elle permet une surveillance continue du rapport bénéfice/risque du médicament. Les professionnels de santé déclarent tout effet indésirable suspecté via le système national de déclaration : Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) et réseau des Centres Régionaux de Pharmacovigilance - Site internet : www.signalement-sante.gouv.fr.

4.9. Surdosage

Sans objet

5. PROPRIETES PHARMACOLOGIQUES

5.1. Propriétés pharmacodynamiques

Classe pharmacothérapeutique : MEDICAMENT HOMEOPATHIQUE, code ATC : V03AX

En l'absence de données scientifiques, l'indication de ce médicament repose sur l'usage homéopathe traditionnel de ses composants.

5.2. Propriétés pharmacocinétiques

Sans objet.

5.3. Données de sécurité préclinique

Sans objet.

6. DONNEES PHARMACEUTIQUES

6.1. Liste des excipients

Ethanol, eau purifiée.

6.2. Incompatibilités

Sans objet.

6.3. Durée de conservation

5 ans.

6.4. Précautions particulières de conservation

Pas de précautions particulières de conservation.

6.5. Nature et contenu de l'emballage extérieur

Flacon de 10 ml en verre brun de type III avec réducteur compte-gouttes (PEBD) muni d'un bouchon vert avec bague d'inviolabilité (PEHD).

6.6. Précautions particulières d'élimination et de manipulation

Pas d'exigences particulières.

7. TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHE

PharmaSGP GmbH
Am Haag 14
82166 Gräfelfing
Allemagne

8. NUMERO(S) D'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHE

- 34009 301 912 6 2 : Flacon en verre de 10 ml muni d'un compte-gouttes.

9. DATE DE PREMIERE AUTORISATION/DE RENOUVELLEMENT DE L'AUTORISATION

[à compléter ultérieurement par le titulaire]

10. DATE DE MISE A JOUR DU TEXTE

[à compléter ultérieurement par le titulaire]

11. DOSIMETRIE

Sans objet.

12. INSTRUCTIONS POUR LA PREPARATION DES RADIOPHARMACEUTIQUES

Sans objet.

CONDITIONS DE PRESCRIPTION ET DE DELIVRANCE

Médicament non soumis à prescription médicale.